théolaur peintures

Fiche technique N° TH3514

25-11-2013

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes aux D.T.U. 59.1 et 42.1

MAÇONNERIES APRES IMPRESSION

ANCIENNES PEINTURES APRÈS IMPRESSION :

HYDRODILUABLES - GLYCEROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

REVETEMENTS PLASTIQUES EPAIS & SEMI-EPAIS - CRÉPIS

RAVALFLEX D3/I1

Revêtement semi-épais souple pour façade

EXTÉRIEUR

250 à 700 gr/m² selon la classe

Fonction :

Revêtement semi-épais souple pour façades formulé à base de résine acrylique en phase aqueuse renforcée en polysiloxane (classe D3/E4V2W3A1 et I1/E4V2W3A2).
Sur un support en bon état, peut être utilisé en classe D2/E3V2W3A0.

Classification :

AFNOR NF T 36-005 : I 7b2
AFNOR NF P 84-403 : Classe D3
XP T 34-722 : E3V2W3A0 (D2)
E4V2W3A1 (D3)
E4V2W3A2 (I1)

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales.

Qualités dominantes :

- **Masque efficacement le faïençage.**
- **Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.**
- **Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.**
- **Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.**

Caractéristiques pratiques :

= ± 250 gr/m² (classe D2) par couche.
= ± 350 gr/m² (classe D3) par couche.
= ± 400 gr/m² (classe I1/A2) par couche.

= 2 h

= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect :** mat
- **Rendement :** variable suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application.
  ± 250 gr/m² (classe D2) par couche.
  ± 350 gr/m² (classe D3) par couche.
- **Matériel :** brosse, rouleau polyamide 12 ou 18 mm sur fonds déjà peints ou rouleau méché "spécial façade" pour les fonds bruts
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration : Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR®(maximum 3 %).**
- **Conditionnement : 20 kg**

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,23 à 1,33 • **Extrait sec (pondéral) :** 60 à 64 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).**
  Ce produit contient max 40 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° : < 5**

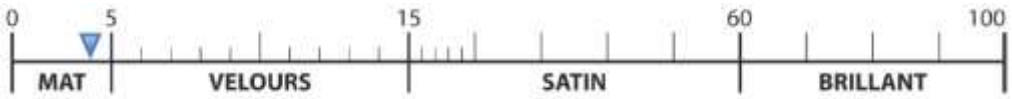

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- Dans le cas d'une application directe sur revêtement plastique épais, semi-épais et crépi, s'assurer de la parfaite adhérence du revêtement en place. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
- Si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THELOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer THELOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.
- Sur anciennes peintures brillantes ou satinées : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, laisser sécher, puis appliquer en impression notre RAVALPRIM.
- Sur fonds peints : appliquer en impression notre RAVALPRIM.
- Sur fonds neufs ou anciens non peints : appliquer en impression notre RAVALPRIM.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. 59.1. Pour être utilisé en D3, appliquer 2 couches successives à raison de 350 g/m2 par couche (voir processus d'application sur la fiche technique) et pour être utilisé en I1, appliquer en une couche directe à raison de 400 g/m2 avec un rouleau polyamide 18 mm sur fonds déjà peints, ou avec un rouleau méché spécial façade sur fonds bruts.
Respecter un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches. On pourra obtenir un effet décoratif en repassant sur le produit frais avec un rouleau relief.

Tableau de processus d'application en classe D3 :

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION EN CLASSE D3	
FONDS NEUFS OU ANCIENS NON PEINTS (2 POSSIBILITÉS*)	1*	**RAVALFLEX D3/I1** en 2 couches directes à 350 gr/m²
	2*	Imprimer avec RAVALPRIM à 150 gr/m² 1ère couche RAVALFLEX D3/I1 à 250 gr/m² 2ème couche RAVALFLEX D3/I1 à 300 gr/m²
FONDS PEINTS EN BON ÉTAT (2 POSSIBILITÉS*)	1*	**RAVALFLEX D3/I1** en 2 couches directes à 350 gr/m²
	2*	1ère couche (diluée à 10 % d'eau) RAVALFLEX D3/I1 à 300 gr/m² 2ème couche (non diluée) RAVALFLEX D3/I1 à 400 gr/m²
REVÊTEMENTS PLASTIQUES ÉPAIS	1ère couche (diluée à 15 % d'eau) RAVALFLEX D3/I1 à 300 gr/m² 2ème couche (diluée à 5 % d'eau) RAVALFLEX D3/I1 à 400 gr/m²	

- Pour fonds peints en mauvais état, (après préparation du support) merci de nous contacter.
- Sur support en bon état, RAVALFLEX D3/I1 peut être utilisé en classe D2 après les travaux de préparation, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. 59.1. Appliquer 2 couches successives au rouleau microfibre ou au rouleau de 12 mm à raison de 250 gr/m² par couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- En extérieur, ne pas appliquer sur toutes surfaces horizontales.
- Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.

Tableau de processus d'application en classe I1/A2 (microfissures constatées < à 2/10e de mm :

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION EN CLASSE i1/A2
SUR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES et ANCIENNES PEINTURES : FILM LISSE ÉPAISSEUR < 300 um	Merci de nous contacter
MAÇONNERIES NEUVES NON PEINTES, CRÉPIS DE CIMENT	2 couches : 1ère couche : Imprimer avec RAVALPRIM à 150 gr/m² 2ème couche : RAVALFLEX D3/I1 à 400 gr/m²
ANCIENS REVÊTEMENTS SOUPLES : ÉPAISSEUR < 300 um	2 couches : 1ère couche : RAVALFLEX D3/I1 en impression (diluée à 20 % d'eau) à 200 gr/m² 2ème couche : RAVALFLEX D3/I1 (non diluée) à 400 gr/m²
ANCIENNES PEINTURES : FILM LISSE ÉPAISSEUR > 300 um	Merci de nous contacter
ANCIENS REVÊTEMENTS SOUPLES : ÉPAISSEUR > 300 um	2 couches : 1ère couche : RAVALFLEX D3/I1 en impression (diluée à 20 % d'eau) à 200 gr/m² 2ème couche : RAVALFLEX D3/I1 (non diluée) à 400 gr/m²
POUR TOUS LES CAS DE MAUVAISE ADHÉRENCE	Si l'étude préalable décrite dans les D.T.U. 42/1 annexe B démontre une mauvaise tenue des anciens revêtements en place, le décapage est obligatoire avant toute application d'un système I1/A2.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
Utiliser dans un endroit bien ventilé.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96
Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015